

FCP de droit français

**Edmond de Rothschild
GOLDSPHERE**

RAPPORT ANNUEL

au 29 septembre 2023

Société de gestion : Edmond De Rothschild Asset Management (France)

Dépositaire : Edmond De Rothschild (France)

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

Edmond De Rothschild Asset Management (France) - 47 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 - Paris Cedex 08

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	16
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe (s)	46
Caractéristiques de l'OPC (suite)	47
Information SFDR	59



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part B ISIN : FR0010664086

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 25.08.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE Gold Mines dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : FTSE Gold Mines, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts B sont destinées à tous souscripteurs souhaitant respectivement souscrire en US Dollar et en Euro, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée, en raison de la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "Objectifs". Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'Etat dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios favorables, défavorables et intermédiaires présentés correspondent à la meilleure, à la pire et à la performance médiane de l'historique observé.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 580	EUR 600
	Rendement annuel moyen	-94,2%	-43,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 960	EUR 5 750
	Rendement annuel moyen	-40,4%	-10,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 410	EUR 11 840
	Rendement annuel moyen	-5,9%	3,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 19 770	EUR 24 760
	Rendement annuel moyen	97,7%	19,9%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2013 et 03/2018.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2017 et 07/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 590	EUR 2 210
Incidence sur le rendement (réduction) par an*	6,0%	3,8%

(* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,23% avant déduction des coûts et de 3,44% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Frais de conversion	Nous ne facturons pas de coût de conversion pour ce Produit.	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,58% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 258
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 24
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,21% commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence FTSE Gold Mines. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	EUR 21

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75001 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.

Le prospectus a été mis à jour le 01.01.2023 :

- Passage au DIC PRIIPS ;
- Ajout de l'annexe SFDR RTS LEVEL 2 dans le cadre du règlement délégué (UE) ;
- Ajout d'une mention "Décimalisation (fractionnement)"
- Insertion d'un paragraphe quant aux rétrocessions versées par les SGP aux différents intervenants ;
- Ajout d'une mention spécifique aux ratios dans les Règles d'investissement ;
- Mise à jour de la politique d'exclusion : ajout de l'exclusion relative aux activités liées aux énergies fossiles non conventionnelles.

Le prospectus a été mis à jour le 25.08.2023 :

- Modification de la mention « indicateur de référence » par la mention « univers d'investissement » sur la partie ESG ;
- Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats (ou « Gates ») ;
- Mise à jour des wordings de l'annexe précontractuelle SFDR afin de prendre en compte les nouvelles exigences en lien avec les activités de gaz et nucléaires.

3. RAPPORT DE GESTION

Au cours de la période sous revue, le prix de l'or a enregistré une performance de 11,3% en dollars. Les valeurs minières ont quant à elles enregistré une performance de 8,6% (USD).

Sur la période sous revue, les principaux facteurs qui ont soutenu le cours de l'or ont été :

- L'instabilité économique, avec la faillite de plusieurs banques régionales américaines et européennes (Silicon Valley Bank, First Republic Bank et Crédit Suisse (Europe)) et la menace de la crise des dettes souveraines aux Etats-Unis, qui a été suivie d'une dégradation de la note de crédit du pays par Fitch.
- L'instabilité géopolitique avec la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les menaces d'une guerre entre la Chine et Taiwan, l'arrivée des troupes Wagner au Mali et au Burkina Faso, au détriment de l'armée française chassée, ...
- Les achats d'or continus des banques centrales des pays émergents cherchant à diversifier leurs avoirs en USD, pour se protéger contre d'éventuelles sanctions futures sur les avoirs.

Les principaux facteurs qui ont pesé sur le cours de l'or ont été :

- Le resserrement de la politique monétaire de la FED qui a continué avec un taux directeur atteignant 5,5% en août 2023.
- Le dollar américain qui a baissé de presque 8% fin 2022 par rapport à son point haut de 20 ans du mois d'octobre 2022 mais qui est resté solide sur l'année 2023, boosté par la politique monétaire de la FED et des perspectives économiques plus positives aux US.

Le prix de l'or a varié de 1627 \$/oz à 2049 \$/oz, soit proche de son record historique du 8 mars 2022 (2051\$/oz) et s'est maintenu généralement dans la tranche de 1880 \$/oz à 1980\$/oz tout au long de l'année sous revue.

Pour conclure, la performance de l'or a été relativement solide au cours d'une période qui lui été plutôt défavorable en raison du resserrement de la politique monétaire de la FED qui a continué et la solidité du dollar américain. L'achat d'or par les banques centrales des pays émergents est resté le principal facteur de soutien du cours de l'or.

Au cours des prochains mois, le prix de l'or pourrait continuer à rester solide si :

- La guerre au Moyen-Orient continue et qu'il y a une aggravation du conflit.
- Le dollar américain continue de s'affaiblir.
- La FED décide d'arrêter temporairement ses hausses de taux d'intérêt en novembre 2023.
- Les banques centrales des pays émergents continuent d'acheter de l'or à des niveaux records.
- L'économie de la Chine montre des signes de relances positifs.

Concernant la classe d'actifs (secteur minier aurifère), elle a sous-performé le cours du métal précieux pendant la période sous revue. Même si les pressions inflationnistes sur les consommables et les coûts de l'énergie ont commencé à ralentir, les coûts de main d'œuvre n'ont pas cessé d'augmenter. En effet, en 2023, de nombreuses compagnies minières ont dû faire face à une pénurie de main d'œuvre jamais vu dans le secteur. Cette pénurie est liée à l'augmentation de la concurrence dans le secteur minier. Que ce soit au Canada ou en Australie, les projets miniers se multiplient, surtout pour trouver de nouvelles ressources de métaux critiques (cuivre, cobalt, nickel, lithium, ...). Afin d'attirer la main d'œuvre dans des endroits reculés et difficile à vivre, les compagnies minières aurifères n'ont pas d'autres choix que d'offrir des salaires concurrentiels.

Cela a eu pour principale conséquence, chez les producteurs qui n'ont pas publié une guidance de coûts opérationnels conservatrice, une augmentation imprévue des coûts d'exploitation.

Les pressions sur les marges financières ont obligé, certaines compagnies minières disciplinées à réduire leurs programmes de retour du capital aux actionnaires (par exemple Newmont / Barrick) afin de conserver des bilans financiers solides, ce qui n'a pas été forcément bien vu par le marché.

Enfin, le marché semble pour le moment s'être désintéressé du secteur aurifère laissant les compagnies minières traiter en bourse à des multiples faibles par rapport aux niveaux historiques alors que le prix de l'or continue de rester au sommet. Cet environnement est menaçant pour les petits développeurs de projets dont la construction des mines est prévue dans 5-10 ans puisque les sources de financement sont de plus en plus difficiles à trouver et que les caisses sont quasiment vides.

Concernant la gestion du portefeuille, celui-ci demeure majoritairement exposé aux valeurs canadiennes (77%) et américaines (9%) privilégiant les expositions géographiques moins risquées.

Au cours de la période sous revue, nous avons effectué plusieurs mouvements :

- Nous avons vendu nos positions dans Yamana Gold rachetée par Pan American Silver et Newcrest rachetée par Newmont, dont la clôture est prévue en octobre 2023.
- Nous avons également vendu notre position dans Barrick Gold pour des raisons de notation ESG.
- Sur le plan des entrées dans le portefeuille, nous avons débuté de nouvelles positions dans Dundee Precious Metals (meilleur bilan financier du secteur et découverte du gisement Coka Rakita en Serbie), Eldorado Gold (entièrement financé pour construire la mine Skouries en Grèce) et IAMGOLD (bien positionné pour finir la construction de la mine Coté d'ici la fin de l'année, au Canada).
- Nous sommes également revenus sur Victoria Gold, puisque les performances opérationnelles se sont considérablement améliorées dans le Yukon, au Canada et que le titre a bien souffert au cours des derniers mois.
- Pour compenser la vente de Barrick Gold qui pesait 9% du fonds nous avons renforcé nos positions dans Kinross Gold, Franco-Nevada, Northern Star et Osisko Gold Royalties.
- Les allègements ont concerné Wesdome Gold (problèmes de montée en puissance de la mine Kiena), Endeavour Mining (beaucoup de mines au Burkina Faso), Wheaton Precious Metals (profil de production impacté par le retard dans la construction de la mine Salobo de Gold Fields) et Osisko Mining (vente de 50% du projet Windfall à Gold Fields).

Alors que les instabilités économiques et géopolitiques sont restées importantes en 2023, nous avons continué à mettre au centre de la stratégie du Fonds EdR Goldsphere la prise en compte et la gestion active des différentes sources de risques.

Sur l'année la part A libellée en USD réalise une performance de 8.56 % et son indice de référence de 13.95 %.

Sur l'année la part B libellée en EUR réalise une performance de 0.46 % et son indice de référence de 5.11 %.

Sur l'année la part CR libellée en EUR réalise une performance de 0.7 % et son indice de référence de 5.11 %.

Sur l'année la part E libellée en EUR réalise une performance de 0.05 % et son indice de référence de 5.11 %.

Sur l'année la part I libellée en EUR réalise une performance de 1.29 % et son indice de référence de 5.11 %.

La part BR libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.

La part R libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BARRICK GOLD CORP	763 218,33	4 072 867,37
NEWMONT CORP	1 439 741,60	653 003,12
NEWCREST MINING LTD		2 052 905,16
WHEATON PRECIOUS METALS-REGISTERED SHARE	552 113,80	1 382 756,90
FRANCO-NEVADA CORP	1 079 047,62	818 084,32
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	678 458,31	1 199 350,31
DUNDEE PRECIOUS METALS	1 874 825,13	
ELDORADO GOLD --- REGISTERED SHS	1 602 714,32	93 057,81
KINROSS GOLD CORP	1 397 345,70	237 980,83
CENTERRA GOLD INC	1 095 682,52	379 617,13

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN USD**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER

Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edram.fr.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :

Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles. L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc...

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l’évaluation de la part d’éligibilité ou d’alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n’est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d’alignement minimum et ce, conformément à l’interprétation stricte de l’Article 3 du Règlement Taxonomie de l’UE.

Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d’atténuation du changement climatique et/ou à l’adaptation au changement climatique.

Ainsi le % d’alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l’article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

SWING PRICING

Au cours de l’exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour le Fonds EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPIHERE.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d’une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l’article 321-125 du Règlement Général AMF qui s’appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s’applique à tous les collaborateurs d’Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n’encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu’elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d’intérêts.

L’objectif de la politique de rémunération est de disposer d’un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d’un processus prenant en compte les résultats économiques de l’entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l’ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d’un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans.

Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d’un panier mixte d’Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d’Instruments, et au maximum de 50% d’autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux

Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.

Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :

- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Critères catégoriels

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :

- performances d'investissement (performances relatives par rapport à un indice de référence et par rapport à l'univers concurrentiel, observées sur 1 an, 2 ans et 3 ans) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :

- l'atteinte des objectifs commerciaux (collecte nette, niveaux de revenus engendrés par cette collecte, interactions avec les clients et les prospects, maintenance des données clients « KYC » à jour) ;
- des critères relatifs aux clients (satisfaction, plaintes, juste traitement, adéquation des produits et instruments vendus, etc.) ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :

- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Montant total des rémunérations :

Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 193 bénéficiaires (soit 193 collaborateurs présents au 31/12/2022).

Ce montant total s'élève pour l'exercice 2022-2023 à 31 149 249 euros* dont une rémunération fixe de 18 752 499 euros, une rémunération variable de 12 396 750 euros et un intéressement aux plus-values de 0 euros.

*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2022 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2022/2023 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations au titre de l'année 2022.

Montant agrégé des rémunérations :

En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2022-2023 à :

- Cadres supérieurs : 2 555 000 euros
- Membres du personnel : 18 367 407 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année par le Comité de Rémunération. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2022 au titre de l'année 2021, a été mené en juin-juillet 2022, par un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale d'Edmond de Rothschild (France) et a donné lieu à deux recommandations.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE

47, rue du Faubourg Saint-honoré - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EDMOND DE ROTHSCHILD GOLDSPHERE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 31/01/2024 15:34:48

Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILAN AU 29/09/2023 en USD

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	33 443 732,61	32 043 116,85
Actions et valeurs assimilées	33 443 732,61	32 043 116,85
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	33 443 732,61	32 043 116,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	46 067,56	49 320,45
Opérations de change à terme de devises		
Autres	46 067,56	49 320,45
COMPTES FINANCIERS	1 036 513,70	475 265,41
Liquidités	1 036 513,70	475 265,41
TOTAL DE L'ACTIF	34 526 313,87	32 567 702,71

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 378 734,22	31 125 929,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	959 835,06	1 244 649,70
Résultat de l'exercice (a,b)	-131 782,48	-327 530,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	34 206 786,80	32 043 048,98
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	319 527,07	306 595,14
Opérations de change à terme de devises		
Autres	319 527,07	306 595,14
COMPTES FINANCIERS		218 058,59
Concours bancaires courants		218 058,59
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	34 526 313,87	32 567 702,71

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en USD

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en USD

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		1 204,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	570 683,00	690 210,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	570 683,00	691 414,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	12 037,27	20 202,48
Autres charges financières		
TOTAL (2)	12 037,27	20 202,48
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	558 645,73	671 211,68
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	711 304,87	1 024 955,73
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-152 659,14	-353 744,05
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	20 876,66	26 213,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-131 782,48	-327 530,33

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013307675 - Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE CR : Taux de frais maximum de 1,70% TTC
FR0010664078 - Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC
FR0010664052 - Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE E : Taux de frais maximum de 2,40% TTC
FR0010664086 - Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE B : Taux de frais maximum de 2,00% TTC
FR0010657890 - Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE A : Taux de frais maximum de 2,00% TTC

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs du FCP. En cas de mouvement significatif du passif du FCP, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts du FCP (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du FCP (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Commissions de surperformance :

Des commissions de surperformance seront prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

Indicateur de référence :

- FTSE Gold Mines, dividendes nets réinvestis.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de la part du fonds à celle d'un actif de référence indicé. L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.

Dès lors que la part surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.

En cas de surperformance de la part du fonds par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.

Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur liquidative.

En cas de rachat de parts, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans le cas de sous-performance, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.

Les périodes de références s'achèvent sur la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

La période de référence est d'un an minimum. La première période de référence s'étend entre la date de constitution de la part et la première date de fin de période de référence permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an.

A la fin de la période de référence, dans le cas où la performance de la part est inférieure à celle de son indicateur de référence sur la période de référence, aucune commission ne sera constatée et la période de référence sera prolongée d'un an. La période de référence pourra être prolongée à quatre reprises et pourra donc atteindre une durée supérieure ou égale à 5 ans mais strictement inférieure à 6 ans.

A la fin d'une période de référence portant sur cinq ans ou plus,

- dans le cas où la performance de la part est inférieure à celle de son indicateur de référence, aucune commission ne sera constatée. Une nouvelle période de référence est établie et débute à l'issue de la sous-période de la période de référence à l'issue de laquelle est constatée la plus grande performance relative (la plus grande surperformance ou moins grande sous-performance). Il est entendu par « sous-périodes », les sous-périodes débutant au début de la période de référence et s'achevant à la fin de chaque date de cristallisation contenue dans la période de référence.
- dans le cas où la performance de la part est supérieure à celle de son indicateur de référence, une commission est constatée. La période de référence est renouvelée, une nouvelle période de référence débute à l'issue de celle qui s'achève.

A la fin d'une période de référence t :

- Si la différence entre l'AN de la part et son AN Cible est positive, une commission de performance est observée et perçue. Cet AN devient le nouvel AN de référence et une nouvelle période de référence débute à l'issue de cette période de référence.
- Si la différence entre l'AN du fonds et son AN Cible est négative, aucune commission de performance n'est observée et perçue et :
 - quand la période de référence de la part est inférieure à 5 ans, celle-ci est prolongée d'un an. L'AN de Référence reste alors inchangé.
 - quand la période de référence est supérieure ou égale à 5 ans : la surperformance cumulée à la fin de chaque sous-période de la période de référence est constatée. Les sous-périodes constitutives de la période de référence sont les suivantes : [t-5 ;t-4], [t-5 ;t-3], [t-5 ;t-2], [t-5 ;t-1] , [t-5 ;t]. Une nouvelle période de référence est établie et débute à l'issue de la sous-période ayant donné lieu à la performance relative la plus grande. L'AN de Référence devient égal à l'AN de la part à la fin de cette sous-période.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE A	Capitalisation	Capitalisation
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE B	Capitalisation	Capitalisation
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE CR	Capitalisation	Capitalisation
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E	Capitalisation	Capitalisation
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE I	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en USD

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	32 043 048,98	42 358 823,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 101 713,55	18 250 269,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 279 399,12	-21 154 372,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 110 331,59	4 329 632,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 357 418,93	-2 810 242,48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-286 784,84	-325 234,78
Différences de change	260 194,32	-2 913 047,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	767 760,39	-5 339 035,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 670 055,82	-4 437 816,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	4 437 816,21	-901 219,41
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-152 659,14	-353 744,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	34 206 786,80	32 043 048,98

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 036 513,70	3,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 036 513,70	3,03								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS USD)

	Devise 1 CAD		Devise 2 AUD		Devise 3 ZAR		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	23 144 104,06	67,66	1 577 369,62	4,61	646 983,37	1,89		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	2 662,78	0,01	16 361,82	0,05			15 151,44	0,04
Comptes financiers	166 959,32	0,49	1 140,72		5 821,13	0,02	805 509,44	2,35
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes							256 990,41	0,75
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	15 251,46
	Coupons et dividendes en espèces	30 816,10
TOTAL DES CRÉANCES		46 067,56
DETTES		
	Rachats à payer	257 244,91
	Frais de gestion fixe	52 107,83
	Frais de gestion variable	10 174,33
TOTAL DES DETTES		319 527,07
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-273 459,51

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE A		
Parts souscrites durant l'exercice	17 226,070	1 305 285,01
Parts rachetées durant l'exercice	-21 791,985	-1 669 714,71
Solde net des souscriptions/rachats	-4 565,915	-364 429,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 767,863	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE B		
Parts souscrites durant l'exercice	52 608,325	5 614 136,38
Parts rachetées durant l'exercice	-75 082,515	-8 102 812,37
Solde net des souscriptions/rachats	-22 474,190	-2 488 675,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	233 066,119	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE CR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 470,390	182 090,07
Parts rachetées durant l'exercice	-1 470,390	-163 074,12
Solde net des souscriptions/rachats		19 015,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	386,855	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E		
Parts souscrites durant l'exercice	9 843,131	975 325,26
Parts rachetées durant l'exercice	-7 941,868	-796 229,41
Solde net des souscriptions/rachats	1 901,263	179 095,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 124,742	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE I		
Parts souscrites durant l'exercice	509,527	7 024 876,83
Parts rachetées durant l'exercice	-357,420	-4 547 568,51
Solde net des souscriptions/rachats	152,107	2 477 308,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	502,206	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE A Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE B Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE CR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	110 086,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	69,14
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	500 545,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	551,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE CR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 203,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	46 166,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	34,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	29/09/2023
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 128,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	9 455,66
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,22
Frais de gestion variables acquis	64,14
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-131 782,48	-327 530,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-131 782,48	-327 530,33

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-24 288,36	-51 810,71
Total	-24 288,36	-51 810,71

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE B		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-113 413,73	-252 128,95
Total	-113 413,73	-252 128,95

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE CR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-120,61	-382,67
Total	-120,61	-382,67

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-17 182,94	-25 086,60
Total	-17 182,94	-25 086,60

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	23 223,16	1 878,60
Total	23 223,16	1 878,60

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	959 835,06	1 244 649,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	959 835,06	1 244 649,70

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	130 946,10	177 869,87
Total	130 946,10	177 869,87

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE B		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	622 492,41	870 808,28
Total	622 492,41	870 808,28

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE CR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 417,05	1 802,84
Total	1 417,05	1 802,84

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	50 333,83	58 496,03
Total	50 333,83	58 496,03

	29/09/2023	30/09/2022
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	154 645,67	135 672,68
Total	154 645,67	135 672,68

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en USD	37 403 185,93	70 902 159,62	42 358 823,44	32 043 048,98	34 206 786,80
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE A en USD					
Actif net	5 472 541,06	8 429 283,60	5 401 290,51	4 582 594,83	4 664 605,19
Nombre de titres	79 458,531	82 300,046	70 941,652	73 333,778	68 767,863
Valeur liquidative unitaire	68,87	102,42	76,13	62,48	67,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,32	10,37	5,71	2,42	1,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,63	-1,00	-0,96	-0,70	-0,35
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE B en EUR					
Actif net en EUR	24 841 695,99	42 715 334,95	26 274 226,50	22 861 813,44	20 946 002,88
Nombre de titres	280 348,723	348 698,812	285 150,791	255 540,309	233 066,119
Valeur liquidative unitaire en EUR	88,60	122,49	92,14	89,46	89,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	-4,65	14,55	8,01	3,40	2,67
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	-0,89	-1,41	-1,34	-0,98	-0,48
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE CR en EUR					
Actif net en EUR	69 371,09	87 939,73	48 728,60	47 413,26	47 746,52
Nombre de titres	575,867	526,445	386,855	386,855	386,855
Valeur liquidative unitaire en EUR	120,46	167,04	125,96	122,56	123,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	-6,31	19,82	10,93	4,66	3,66
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	-0,87	-1,45	-1,41	-0,98	-0,31

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en USD	37 403 185,93	70 902 159,62	42 358 823,44	32 043 048,98	34 206 786,80
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE E en EUR					
Actif net en EUR	2 190 729,90	3 982 114,40	1 828 636,77	1 530 090,07	1 690 534,62
Nombre de titres	26 020,892	34 364,944	21 066,236	18 223,479	20 124,742
Valeur liquidative unitaire en EUR	84,19	115,87	86,80	83,96	84,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	-4,44	13,79	7,56	3,20	2,50
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	-1,16	-1,83	-1,92	-1,37	-0,85
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE I en EUR					
Actif net en EUR	2 185 594,56	6 487 606,79	3 737 215,19	3 591 565,83	5 218 602,98
Nombre de titres	221,002	470,048	356,859	350,099	502,206
Valeur liquidative unitaire en EUR	9 889,47	13 802,00	10 472,52	10 258,71	10 391,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	-515,36	1 634,60	905,99	387,52	307,93
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	-7,57	-37,47	-27,99	5,36	46,24
Part Edmond De Rothschild GOLDSPHERE R en EUR					
Actif net en EUR	1 403,97	1 959,17			
Nombre de titres	19,000	19,000			
Valeur liquidative unitaire en EUR	73,89	103,11			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	-3,85	12,22			
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	-0,15	-0,28			

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
ANGLOGOLD ASHANTI PLC	ZAR	40 000	646 983,37	1,89
GOLD FIELDS LTD ADR	USD	115 000	1 248 900,00	3,65
TOTAL AFRIQUE DU SUD			1 895 883,37	5,54
AUSTRALIE				
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	AUD	233 653	1 577 369,62	4,61
TOTAL AUSTRALIE			1 577 369,62	4,61
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES LTD	CAD	71 000	3 241 280,95	9,47
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	CAD	147 000	1 665 744,97	4,87
ARTEMIS GOLD INC	CAD	180 000	772 205,53	2,26
B2GOLD CORP.	CAD	420 000	1 211 563,85	3,54
CENTERRA GOLD INC	CAD	200 000	982 269,11	2,87
DUNDEE PRECIOUS METALS	CAD	280 000	1 739 681,43	5,09
ELDORADO GOLD --- REGISTERED SHS	CAD	140 000	1 255 055,89	3,67
FILO CORP	CAD	60 000	900 462,66	2,63
FRANCO-NEVADA CORP	CAD	13 300	1 783 831,02	5,22
IAMGOLD CORP	CAD	200 000	433 441,04	1,27
K92 MINING	CAD	170 000	725 532,96	2,13
KINROSS GOLD CORP	CAD	600 000	2 747 098,99	8,03
LUNDIN GOLD INC	CAD	70 000	789 587,55	2,31
NOVAGOLD RESOURCES INC	USD	180 000	691 200,00	2,02
OSISKO GOLD ROYALTIES LTD	CAD	80 000	943 806,76	2,76
OSISKO MINING CORP	CAD	300 000	545 869,43	1,60
SKEENA RESOURCES LTD	CAD	160 000	734 926,65	2,15
SSR MNG INC	USD	105 064	1 396 300,56	4,08
TOREX GOLD RES	CAD	60 030	627 397,69	1,84
VICTORIA GOLD - REGISTERED SHS	CAD	200 000	863 923,43	2,52
WESDOME GOLD MINES	CAD	150 000	786 628,91	2,29
WHEATON PRECIOUS METALS-REGISTERED SHARE	USD	38 500	1 561 175,00	4,56
TOTAL CANADA			26 398 984,38	77,18
ETATS-UNIS				
NEWMONT CORP	USD	86 000	3 177 700,00	9,29
TOTAL ETATS-UNIS			3 177 700,00	9,29
ROYAUME-UNI				
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	20 000	393 795,24	1,15
TOTAL ROYAUME-UNI			393 795,24	1,15
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			33 443 732,61	97,77
TOTAL Actions et valeurs assimilées			33 443 732,61	97,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en USD (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			46 067,56	0,13
Dettes			-319 527,07	-0,93
Comptes financiers			1 036 513,70	3,03
Actif net			34 206 786,80	100,00

Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE I	EUR	502,206	10 391,35
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE E	EUR	20 124,742	84,00
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE B	EUR	233 066,119	89,87
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE A	USD	68 767,863	67,83
Part Edmond De Rothschild GOLDSPIHERE CR	EUR	386,855	123,42



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part A ISIN : FR0010657890

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 25.08.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE Gold Mines dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : FTSE Gold Mines, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts A sont destinées à tous souscripteurs souhaitant respectivement souscrire en US Dollar et en Euro, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée, en raison de la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "Objectifs". Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'Etat dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios favorables, défavorables et intermédiaires présentés correspondent à la meilleure, à la pire et à la performance médiane de l'historique observé.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement USD 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 540	USD 550
	Rendement annuel moyen	-94,6%	-44,0%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 5 280	USD 5 430
	Rendement annuel moyen	-47,2%	-11,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 8 960	USD 11 520
	Rendement annuel moyen	-10,4%	2,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 20 010	USD 26 500
	Rendement annuel moyen	100,1%	21,5%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez USD 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2013 et 02/2018.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 01/2017 et 01/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement USD 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	USD 590	USD 2 140
Incidence sur le rendement (réduction) par an*	6,0%	3,7%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,61% avant déduction des coûts et de 2,88% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de USD 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	USD 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	USD 0
Frais de conversion	Nous ne facturons pas de coût de conversion pour ce Produit.	USD 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,58% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	USD 258
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	USD 24
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,18% , commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence FTSE Gold Mines. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	USD 18

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75001 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part CR ISIN : FR0013307675

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 25.08.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE Gold Mines dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : FTSE Gold Mines, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts CR sont destinées à tous souscripteurs, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Ces parts peuvent être commercialisées aux investisseurs de détail (non professionnels ou professionnels sur option) exclusivement dans les cas suivants :

- Souscription dans le cadre d'un conseil indépendant fourni par un conseiller financier ou une entité financière régulée.
- Souscription dans le cadre d'un conseil non-indépendant, disposant d'un accord spécifique ne les autorisant pas à recevoir ni à conserver des rétrocessions
- Souscription par une entité financière régulée pour le compte de son client dans le cadre d'un mandat de gestion.

En plus des frais de gestion prélevés par la société de gestion, chaque conseiller financier ou entité financière régulée est susceptible de faire payer des frais de gestion ou de conseil à chaque investisseur concerné. La société de gestion n'est pas partie prenante de ces accords. Les parts ne sont pas enregistrées à la commercialisation dans tous les pays. Elles ne sont donc pas ouvertes à la souscription pour les investisseurs de détails dans toutes les juridictions.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée, en raison de la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "Objectifs". Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'Etat dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios favorables, défavorables et intermédiaires présentés correspondent à la meilleure, à la pire et à la performance médiane de l'historique observé.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 580	EUR 600
	Rendement annuel moyen	-94,2%	-43,0%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 090	EUR 5 150
	Rendement annuel moyen	-49,1%	-12,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 430	EUR 12 920
	Rendement annuel moyen	-5,7%	5,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 22 360	EUR 29 760
	Rendement annuel moyen	123,6%	24,4%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2013 et 02/2018.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2014 et 09/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La vente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 560	EUR 2 150
Incidence sur le rendement (réduction) par an*	5,7%	3,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,77% avant déduction des coûts et de 5,26% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Frais de conversion	Nous ne facturons pas de coût de conversion pour ce Produit.	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 229
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 24
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,18% , commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence FTSE Gold Mines. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	EUR 18

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75001 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 4 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part E ISIN : FR0010664052

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 25.08.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE Gold Mines dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : FTSE Gold Mines, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts E, libellées en Euro, sont destinées à être commercialisées par des distributeurs sélectionnés à cet effet par la Société de Gestion, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée, en raison de la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "Objectifs". Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'Etat dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios favorables, défavorables et intermédiaires présentés correspondent à la meilleure, à la pire et à la performance médiane de l'historique observé.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 580	EUR 600
	Rendement annuel moyen	-94,2%	-43,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 940	EUR 5 630
	Rendement annuel moyen	-40,6%	-10,8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 370	EUR 11 600
	Rendement annuel moyen	-6,3%	3,0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 19 690	EUR 24 260
	Rendement annuel moyen	96,9%	19,4%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2013 et 03/2018.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2017 et 07/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La vente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 630	EUR 2 440
Incidence sur le rendement (réduction) par an*	6,4%	4,2%

(* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,22% avant déduction des coûts et de 3,02% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Frais de conversion	Nous ne facturons pas de coût de conversion pour ce Produit.	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,98% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 298
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 24
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,23% , commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence FTSE Gold Mines. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	EUR 23

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75001 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Edmond de Rothschild Goldsphere (EdR Goldsphere)

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part I ISIN : FR0010664078

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 25.08.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE Gold Mines dividendes nets réinvestis, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs intervenant principalement dans le secteur aurifère et liées à l'exploration, l'extraction, la transformation et/ou la commercialisation de l'or.

Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : FTSE Gold Mines, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs liées notamment au secteur aurifère, qui représenteront 70% au minimum de l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra être exposé en direct et/ou à titre accessoire via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 30% de l'actif net. Ces titres, notés principalement « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

Le Produit sera exposé à hauteur de 70% minimum et jusqu'à 110% maximum de son actif en actions internationales, en direct et/ou à titre accessoire via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers.

Le Produit pourra intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'univers d'investissement ESG est composé des valeurs de l'indice de référence du Produit. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de du Produit.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Pour gérer sa trésorerie, le Produit pourra recourir dans la limite globale de 10% de l'actif net à des prises en pensions ou des titres de créances ou obligations libellés en Euro ou en US Dollar ainsi qu'à des OPCVM obligataires ou monétaires notamment.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les parts I, libellées en Euro, sont destinées aux personnes morales, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour, à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée, en raison de la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "Objectifs". Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'Etat dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios favorables, défavorables et intermédiaires présentés correspondent à la meilleure, à la pire et à la performance médiane de l'historique observé.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 600	EUR 620
	Rendement annuel moyen	-94,0%	-42,6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 190	EUR 6 220
	Rendement annuel moyen	-38,1%	-9,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 790	EUR 12 790
	Rendement annuel moyen	-2,1%	5,0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 20 580	EUR 26 820
	Rendement annuel moyen	105,8%	21,8%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2013 et 03/2018.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2017 et 07/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2015 et 07/2020.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La vente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 220	EUR 1 460
Incidence sur le rendement (réduction) par an*	2,2%	2,3%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,34% avant déduction des coûts et de 5,04% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Frais de conversion	Nous ne facturons pas de coût de conversion pour ce Produit.	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,58% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 158
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 24
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,37% , commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence FTSE Gold Mines. En cas de surperformance de la part du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	EUR 37

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) et des jours de fermeture des marchés canadiens (calendrier officiel du Toronto Stock Exchange) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75001 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs** et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: **Edmond de Rothschild Goldsphere**
 Identifiant d'entité juridique : **969500L6ER4DJHPXTK58**

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental de: ____%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 55,30% d'investissements durables

0%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

0%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

0%

avec un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, n'a pas réalisé pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit financier a réalisé plus de 50% de ses investissements dans des investissements durables.

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion,
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Note ESG moyenne du portefeuille (méthodologie interne + MSCI) : 10.69

Note E : 7.14
 Note S : 11.24
 Note G : 13.82

Note ESG moyenne du benchmark (méthodologie interne + MSCI) : 10.64

Note E : 7.51
 Note S : 11.26
 Note G : 13.25

● ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

Non applicable.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.

La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/EN/EdRAM-EN-Sustainable-Investment-definition.pdf>

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le Compartiment garantissent qu'ils ne causent pas de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable, en particulier

- en appliquant la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui inclut les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les combustibles fossiles non conventionnels
- en veillant à ne pas investir dans des entreprises qui violent le Pacte mondial des Nations Unies.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds, et font également partie de notre modèle de notation ESG et de notre définition de l'investissement durable.

Les PAI 10 (Violations du Pacte Mondial des Nations Unies) et 14 (expositions aux armes controversées) sont suivis en tant que critères d'exclusion.

Tous les PAI sont en cours d'intégration dans les outils de suivi du portefeuille de l'équipe de gestion et du département des risques.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations Unies.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles et les armes controversées

Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire et externe des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Agnico Eagle Mines Ltd	Matériaux	9,66%	Canada
Newmont Corp	Matériaux	9,48%	Etats-Unis
Barrick Gold Corp	Matériaux	6,27%	Canada
Wheaton Precious Metals Corp	Matériaux	5,06%	Canada
Kinross Gold Corp	Matériaux	4,74%	Canada
Alamos Gold Inc	Matériaux	4,36%	Canada
Gold Fields Ltd	Matériaux	4,33%	Afrique du
SSR Mining Inc	Matériaux	4,20%	Canada
Northern Star Resources Ltd	Matériaux	4,07%	Australie
Franco-Nevada Corp	Matériaux	3,94%	Canada
Lundin Gold Inc	Matériaux	3,29%	Canada
Anglogold Ashanti Plc	Matériaux	3,08%	Afrique du
B2Gold Corp	Matériaux	3,03%	Canada
Filo Corp	Matériaux	2,89%	Canada
Osisko Gold Royalties Ltd	Matériaux	2,73%	Canada

Les

données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.



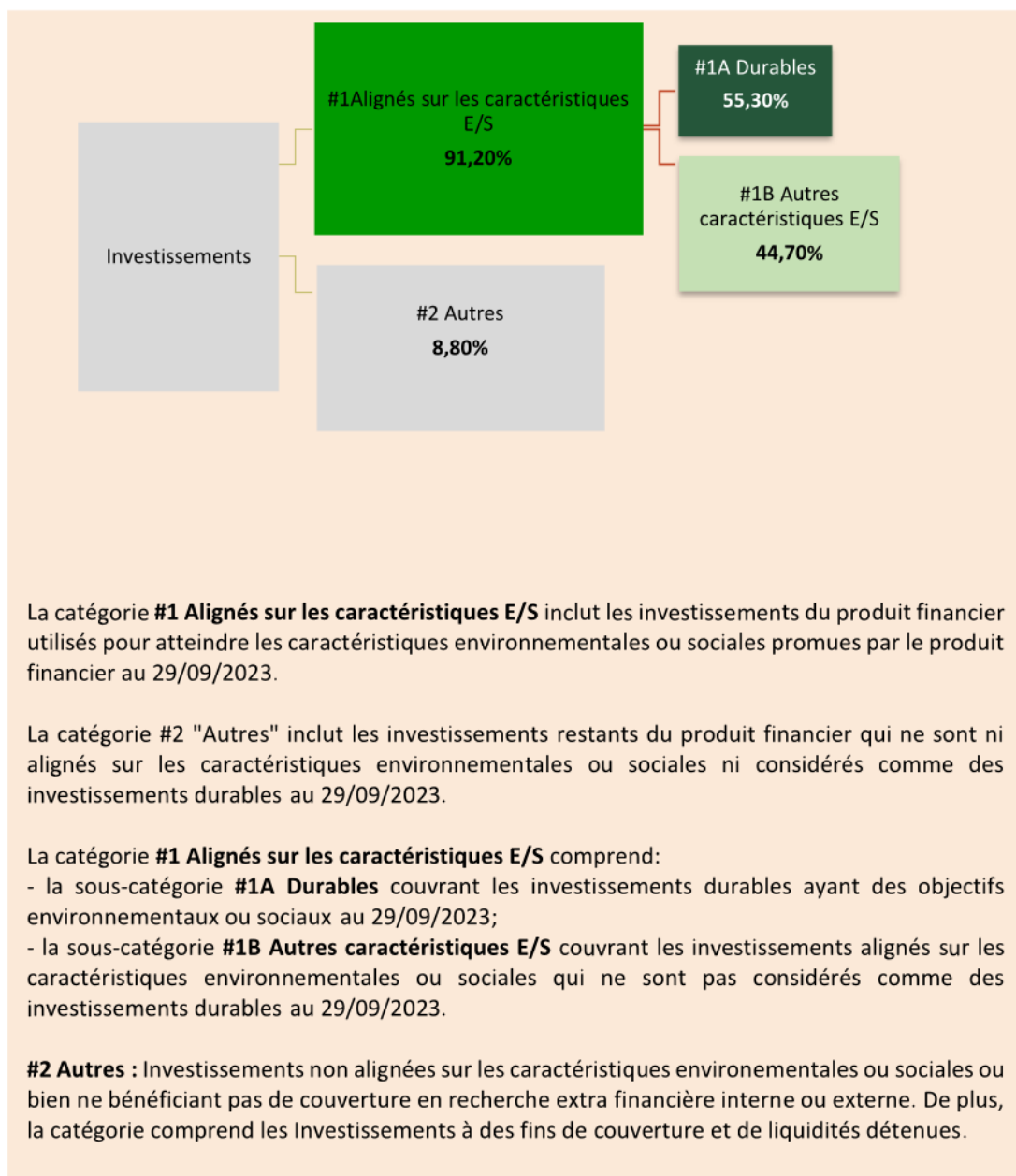
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Répartition sectorielle au 29/09/2023*

Télécommunications	19,40%
Conso. discrétionnaire	18,40%
Industrie	14,90%
Services publics	9,85%
Matériaux	8,89%
Santé	7,96%
Immobilier	7,07%

Énergie	4,39%
Liquidités	3,03%
Techno. de l'information	2,90%
Biens cons. de base	2,47%
Finance	0,77%
Dérivés taux	-0,04%
Total	100%

*Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

Oui

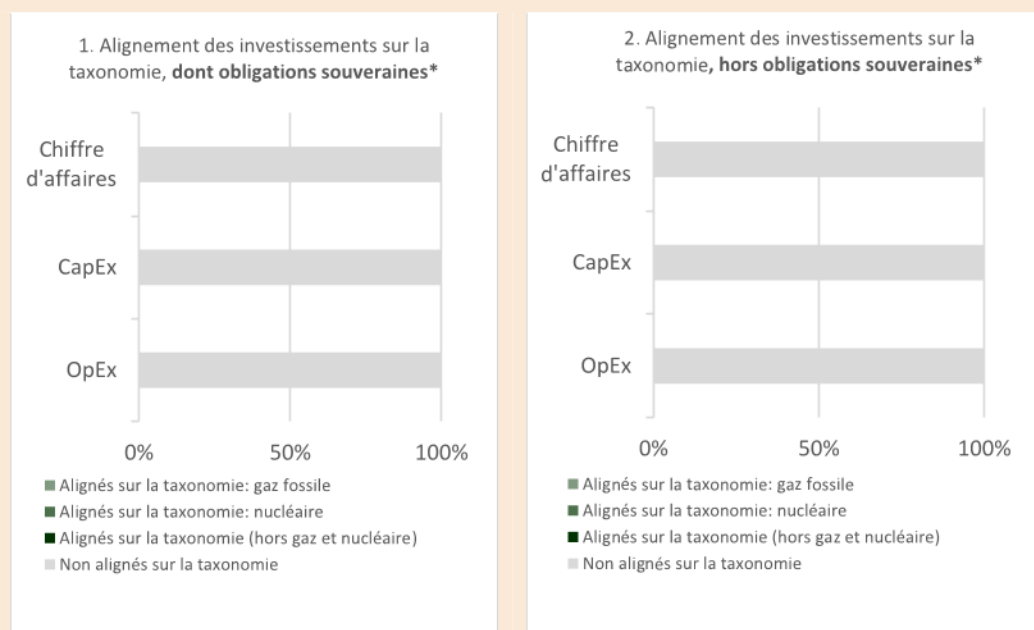
Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

La part d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non applicable.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non applicable.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tient pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Non applicable.



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La catégorie "#2 Autres" comprend : les liquidités détenues et les investissements de trésorerie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les gérants ont vendu des entreprises qui ne satisfaisaient pas à la définition d'investissement durable, au cours de la période et ont été attentifs à investir dans des investissements durables sans que cela ne soit une contrainte forte de gestion. Ils ont notamment vendu Barrick Gold, le géant minier, qui était l'une des premières positions du portefeuille, en raison de sa mauvaise notation ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut